

**DELIBERATION N°.2023.098**

L'an deux mille vingt-trois, le 22 novembre, à 20h00, s'est réuni en séance publique le Conseil Municipal de la Ville de Fosses, légalement convoqué en date du 15 novembre, sous la présidence de Monsieur BLAISE ETHODET-NKAKE, 1<sup>er</sup> Adjoint au Maire, par suppléance, pour la Maire empêchée.

PRESENTS : BLAISE ETHODET-NKAKE, GILDAS QUIQUEMPOIS, FLORENCE LEBER, DOMINIQUE DUFUMIER, LEONOR SERRE, PATRICK MULLER, CINDY BOURGUIGNON, CHRISTOPHE LUCAS, LAUREN LOLO, MICHEL NUNG, PIERRE BARROS, FELIX MIRAM, FRANCK BLEUSE, PAULETTE DORRIERE, CONSUELO NASCIMENTO, DAVID FELICIE, DIDIER EISCHEN, GABRIEL NGOMA

EXCUSES REPRESENTES PAR POUVOIR : JACQUELINE HAESINGER A PIERRE BARROS, JEANICK SOLITUDE A LEONOR SERRE, JEAN MARIE MAILLE A FELIX MIRAM, SONIA LAJIMI A BLAISE ETHODET-NKAKE, TANIA KITIC A MICHEL NUNG, MARJORY QUIQUEMPOIS A GILDAS QUIQUEMPOIS, DJAMILA AMGOUD A DIDIER EISCHEN, BELWALID PARJOU A GABRIEL NGOMA

ABSENTS : EMELE JUDITH, GILDO VIERA, HUBERT EMMANUEL EMILE

**David FELICIE est élu secrétaire à l'unanimité.**

**QUESTION N° 4 : ACCORD DE PRINCIPE SUR UNE GARANTIE D'EMPRUNTS A L'OPAC DE L'OISE**

**RAPPORTEUR : BLAISE ETHODET-NKAKE**

**Le Conseil Municipal,**

Entendu l'exposé du rapporteur,

Vu les articles L 2252-1 et L 2252-2 du Code général des collectivités territoriales ;

Vu l'article 2298 du Code civil ;

Considérant le besoin de l'OPAC de l'Oise de contracter des emprunts dans les meilleures conditions dans le cadre de la construction de 21 logements sociaux Grande Rue et rue de la Mairie à Fosses ;

**Après en avoir délibéré,**

- **AUTORISE** un accord de principe sur cette garantie d'emprunts à hauteur de 3 252 109 €, dont les éléments définitifs seront transmis au moment de la demande de garantie définitive.

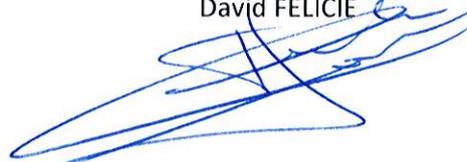
**Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.**

Le 1<sup>er</sup> adjoint au Maire,  
Par suppléance, pour la maire empêchée,  
Par application de l'article L.2122-17 du CGCT.

Le secrétaire de séance

Blaise ETHODET

David FELICIE



Accusé de réception en préfecture  
095-219502507-20231122-2023-098-DE  
Date de télétransmission : 01/12/2023  
Date de réception préfecture : 01/12/2023